

COLLEGE André MALRAUX
Rue Coulaures
57590 DELME

TEL. : 03.87.50.12.40 FAX. : 03.87.50.12.48

Pouvoir adjudicateur : Elie AMSELLEM, Principal

Marché :

"VOYAGE A ROME – SIENNE - FLORENCE"

Date limite de dépôt des offres

Le 16 septembre 2022 A 12H00

PROCEDURE DE CONSULTATION

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales et Techniques Particulières valant Règlement de Consultation

Le présent document comporte 8 pages

CHAPITRE 1 – CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES GENERALES

Article 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet, l'organisation d'un voyage scolaire à ROME – FLORENCE – SIENNE du 02 au 07 mai 2023, pour 54 participants : (50 élèves et 4 accompagnateurs)

Article 2 : Pièces constitutives du marché

Le présent cahier des clauses administratives et générales

L'acte d'engagement

Le détail du programme et le devis chiffré joint en annexe

Article 3 : Contenu et forme des prix

Les prix seront forfaitaires et établis en euros. Le candidat devra préciser les montants des acomptes demandés. Le prix indiqué est un prix global TTC ferme et définitif comprenant au minimum l'ensemble des prestations demandées.

La prestation proposée devra inclure :

1) TRANSPORT :

Le transport en autocar (tout compris avec notamment les frais d'essence, péage, parkings, réparations éventuelles, etc.) dans un véhicule de moins de 10 ans **avec vidéo**, de taille suffisante pour accueillir au minimum 54 passagers et répondant aux normes imposées par la France (notamment en termes de ceintures de sécurité, contrôle technique, etc.).

Le service du ou des conducteur(s), en nombre suffisant pour assurer le transport dans les délais imposés par le programme dans les conditions optimales de sécurité (en respectant notamment leur temps de pause), avec **l'intégralité de leurs frais d'hébergement** (nuit + 3 repas/jour) pour toute la durée du voyage. Le ou les conducteurs doi(ven)t **connaître très bien la géographie des lieux**.

2) HEBERGEMENT ET RESTAURATION :

L'hébergement des élèves et des accompagnateurs (nuitée + 3 repas/ jour) doit se faire dans le même centre d'hébergement pour tous les membres du voyage (auberge de jeunesse ou hôtel, avec des chambres de 3 à 4 personnes pour les élèves et des chambres individuelles pour les accompagnateurs). Il doit comporter des douches et toilettes dans les chambres. Les chambres ne doivent pas pouvoir communiquer entre elles. **Il doit y avoir un dortoir avec trois à quatre lits et en aucun cas des lits doubles**. Le petit déjeuner devra être pris dans l'auberge de jeunesse ou dans l'hôtel.

Les repas doivent être équilibrés et variés en quantité et qualité suffisante. Si un participant ne peut pas manger le plat prévu pour divers motifs (ex : allergie, problème médical, etc.) un autre plat doit être servi aussitôt.

3) **ASSISTANCES ET VISITES** :

Le prestataire devra fournir :

- Un dossier de voyage pour le professeur organisateur
- **L'assistance d'un(e) responsable local(e) sur place disponible et joignable facilement.** Le prestataire devra transmettre avant le séjour le n° de téléphone fixe et portable du responsable local joignable 24h/24h pendant toute la durée du séjour.
- Les services d'un guide de langue française pour les visites.
- La réservation auprès des différents sites à visiter (monuments, musées etc...).
- La réservation des entrées relatives aux différents sites à visiter.
- Un contrat d'assurance à l'étranger.

4) **GARANTIE** :

La garantie annulation individuelle et/ou collective dont les conditions et le montant doivent être clairement explicités dans le devis.

CHAPITRE 2 – ORGANISATION DU VOYAGE - PROGRAMME

Professeur organisateur :
Mme Axer

JOUR 1 : Départ de l'établissement vers 14h30 – Trajet de nuit

JOUR 2 - ROME :

Rome antique : forum de Trajan, Forum romain, Palatin, Colisée, Circus Maximus, musée du Capitole

Vatican : Place St Pierre, Basilique et Coupole

Rome Baroque : fontaine de Trévi, Panthéon, Place de Venise, Place d'Espagne, Saint-Ignace, Place Colonna, Place Quirinale, Trinita dei Monti

JOUR 3 - SIENNE :

Visite libre de la ville gothique (extérieur des monuments)

JOUR 4 : Route vers **SAN GIMIGNANO**

Visite libre de la ville : Piazza della Cisterna, Piazza del Duomo

Visite guidée d'une fabrique d'huile d'olive

JOUR 5 FLORENCE :

Visite libre de la ville et de ses monuments : Baptistère, Ponte Vecchio, Palais Pitti, Campanile de Giotto

Visite libre de la Galerie Palatine

JOUR 6 : Retour devant l'établissement vers 7h30

Au moment de la réception de l'offre , le prestataire s'engage à avoir pris des options sur l'ensemble des prestations (notamment auprès du centre d'hébergement, des lieux de restauration et de visites). A défaut, l'offre est considérée comme écartée d'office.

CHAPITRE 3 – REGLEMENT DE CONSULTATION

I – PRESENTATION DES OFFRES

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

L'offre devra être parvenue avant le :

Le 16 septembre 2022 à 12h00

Tout retard entraînera l'élimination du candidat.

Les dossiers de réponse obligatoirement rédigés en langue française, doivent parvenir, sous pli cacheté, à l'adresse suivante (si possible par lettre recommandée avec AR) :

**Monsieur le Principal
Collège André MALRAUX
Rue Coulaures
57590 DELME**

B. Modalités d'envoi

L'offre sera placée sous double enveloppe cachetée. L'enveloppe contenant l'offre portera les mentions suivantes :

Monsieur la Principale du Collège André MALRAUX

**"Marché public SEJOUR A ROME -
NE PAS OUVRIR"**

- **Nom et adresse du candidat**

Elle sera placée dans une deuxième enveloppe, qui sera transmise à l'adresse ci-dessus.

L'enveloppe relative à l'offre contiendra :

- L'acte d'engagement daté et signé (annexe 1)
- L'IBAN
- Le devis clair et lisible

II - EXAMEN DES CANDIDATURES

	Pondération
1. valeur technique	40 %
2. Prix unitaire	50 %
3. qualité des services associés	10 %

Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées.

Le prestataire retenu sera informé par téléphone ou par mail (par le collège à partir du 30 septembre 2022) Le prestataire enverra le contrat de voyage en double exemplaires et les exemplaires seront retournés, signés par l'établissement avec le bon de commande.

III - MODALITES DE REGLEMENT

A. Conditions de paiement :

Conformément aux dispositions de l'instruction n°10-003-29 du 29 janvier 2010, le paiement avant service fait de voyages et de séjours est possible dans la limite de 70% du prix du voyage, qui sera payé sous forme de deux acomptes. Le dernier paiement de 30% du prix du voyage sera effectué après le séjour.

Les factures d'acomptes et de solde devront être adressées au collège et établie en 3 exemplaires (1 original et 2 doubles) comportant les mentions légales :

- La désignation de la personne publique contractante
- Nom et adresse du fournisseur
- Numéro de SIRET ou SIREN
- Numéro de compte bancaire ou postal (IBAN & BIC)
- La dénomination précise de la prestation
- Le montant de TVA
- Le n° de la facture

Les factures seront libellées obligatoirement en **euro**.

Toutes les prestations en France seront payées directement par le prestataire. En aucun cas, les accompagnateurs ne recevront de l'espèce ou tout autre moyen de paiement de la part du prestataire pour que ces derniers paient eux-mêmes sur place une quelconque prestation (notamment le service d'un guide, etc.) quelque soit le motif. Une telle proposition entraînera l'élimination d'office du candidat.

B. Mode de règlement :

Le mode de règlement du marché est le mandat administratif avec virement bancaire ou postal dans les délais fixés par la réglementation en vigueur.

ANNEXE 1 – ACTE D'ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de (intitulé complet et forme juridique de la société) :

Domicilié :

N° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à (adresse complète et numéro de téléphone) :

Immatriculation à l'INSEE :

- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- Code d'activité économique principale (APE) :
- N° d'inscription au registre du commerce :

Après avoir pris connaissance du présent document, que **je déclare accepter sans modification ni réserves.**

1°) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, **à fournir les matériels et services demandés**, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus et à **réserver toute la billetterie, transport, hébergement, etc. dès la réception du courrier m'indiquant titulaire du marché.**

Prix (chiffres et en toutes lettres) par personne de l'ensemble des prestations :

Prix total :

Prix et conditions de la garantie individuelle et/ou collective :

Programme précis et définitif :

2°) **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

JOINDRE UN RIB

A

Le,

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention "lu et approuvé") et cachet de la société